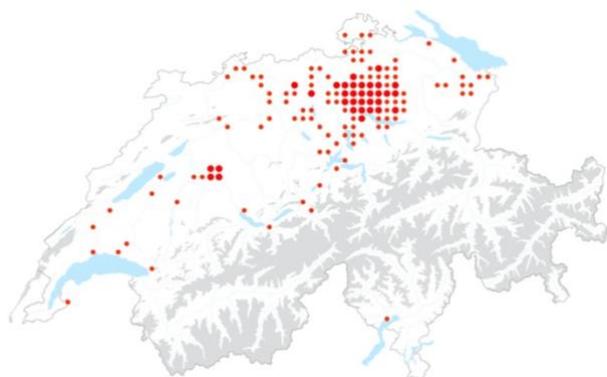




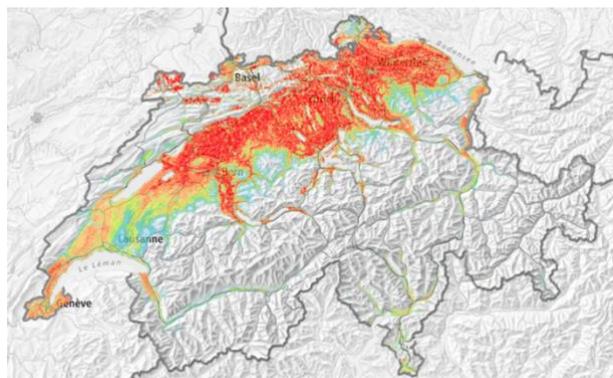
Chèvrefeuille de Henry

Lonicera henryi Hemsl. (Caprifoliaceae, caprifoliacée)

Cette liane d'origine asiatique a la faculté de croître très rapidement et de s'étendre efficacement. Elle pousse en forêt et dans des clairières ou des espaces forestiers perturbés. Les tiges sont enchevêtrées formant des populations denses qui empêchent l'apparition d'espèces de sous-bois ainsi que le rajeunissement de la forêt.



Liens vers la [carte de distribution](#) Info Flora



Répartition potentielle (OFEV/Université de Lausanne)



Lonicera henryi (Photo : S. Rometsch)

Table des matières

Taxonomie et nomenclature.....	2
Description de l'espèce	2
Ecologie et répartition.....	3
Expansion et impacts	3
Lutte.....	4
Annoncer les stations	5
Plus d'information	5

Taxonomie et nomenclature

Synonymes

Nom scientifique : *Lonicera henryi* Hemsl.

Synonyme : *Lonicera acuminata* Wall.

Références :

The Plant List : www.theplantlist.org; Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : www.tropicos.org; Grin Taxonomy for plants : www.ars-grin.gov; The International Plant Names Index : www.ipni.org

Noms vernaculaires

Chèvrefeuille de Henry

Description de l'espèce

Caractéristiques morphologiques

- Plante en partie ligneuse et à **feuillage persistant**. Rameaux pouvant atteindre 10 m de haut, **grimpants ou rampants, jeunes pousses hérissées de poils raides** ;
- **Feuilles** opposées, entières, de 3-12 cm de long et 1-4 cm de large, lancéolées à largement lancéolées, terminées **en pointe**, vert foncé dessus, plus claires dessous. Brièvement pétiolées (3-10 mm) ;
- **Fleurs géminées** (réunies par 2) à l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux, à **long tube**, corolle jaunes, rouge-orange à roses. Corolle longue de 1,5-2,5 cm, glabre à l'extérieur. Bractées subulées ;
- **Baies** noir bleuâtre, pruneuses ;
- **Floraison** de juin à août.



Feuilles opposées



Fleurs géminées à l'extrémité des rameaux



Baies pruneuses

(Photos : E. Jörg ; www.neophyt.ch)

Confusions possibles

Le chèvrefeuille de Henry peut être confondu avec d'autres espèces lianescentes du même genre. Les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Lonicera japonica* Thunb., chèvrefeuille du Japon : feuilles moins coriaces, parfois découpées mais jeunes pousses très semblables. Corolle poilue à l'extérieur. Egalement une exotique envahissante en pleine expansion ;
- *Lonicera periclymenum* L., chèvrefeuille des bois : fleurs en inflorescences verticillées terminales, baies rouge foncé ;
- *Lonicera caprifolium* L., chèvrefeuille des jardins : paires de feuilles supérieures soudées par leur base, fleurs en inflorescences terminales, baies orange à rouge vif ;
- *Lonicera etrusca* Santi, chèvrefeuille de Toscane : paires de feuilles supérieures soudées par leur base, fleurs en inflorescences terminales, baies rouge clair.

Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion du chèvrefeuille de Henry est élevé grâce à l'efficacité de ses divers modes de reproduction (sexuée et végétative) et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent sa propagation dans son aire de répartition d'origine :

- Liane à **croissance très rapide**. En l'absence de support, elle développe de nombreuses tiges au sol qui s'enracinent facilement, recouvrant de grandes surfaces d'un tapis dense de branches entrelacées. Capable de grimper jusqu'à la couronne des arbres en s'enroulant autour d'un support (sans crampons, ni vrilles) et formant un entrelacs dense de tiges qui recouvre la végétation d'un écran épais. Grâce à ses feuilles persistantes, sa **saison** de croissance est plus **longue** ;
- Multiplication efficace par voie végétative. Les **rameaux rampants** s'enracinent au niveau des nœuds ;
- Les **fragments** de rameaux cassés ou disséminés et les boutures **s'enracinent** facilement formant ainsi de nouveaux foyers ;
- **Dissémination** des graines par les animaux (oiseaux) sur de **grandes distances** ; Remarque : on pensait d'abord que le chèvrefeuille de Henry ne se reproduit pas par voie sexuée chez nous, mais le contraire a été démontré et on trouve des foyers à des distances « vol d'oiseaux ».
- Ses grandes fleurs odorantes attirent de nombreux insectes ;
- Espèce rustique qui résiste à des températures négatives (-15 °C) ;

Ecologie et répartition

Milieus (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Le chèvrefeuille de Henry colonise les mêmes milieux que ceux qui conviennent au chèvrefeuille du Japon, soit les forêts, le long des lisières et le long des chemins ombragés, à basse altitude sur sol pas trop sec à frais. L'espèce développe un entrelacs de tiges grimpantes qui recouvrent les arbustes et les arbres formant des draperies monospécifiques. La structure des communautés végétales en est totalement modifiée et la régénération des espèces indigènes entravée.

Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1ère apparition en Europe

Le chèvrefeuille de Henry est originaire de l'est de l'Inde, du Népal, de la Chine occidentale et de Taiwan où il pousse en forêt et dans des zones arbustives des hautes montagnes entre 2000 à 3600 m d'altitude. A l'échelle mondiale, plusieurs espèces de chèvrefeuille du genre *Lonicera* sont envahissantes, la plus répandue étant *Lonicera japonica*, avec des conséquences écologiques considérables.

En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

En Suisse, le chèvrefeuille de Henry a été introduit en tant que plante ornementale, il s'est naturalisé à partir des murs végétalisés et des jardins dans des sites forestiers ombragés, en lisière de forêt et dans des haies en plaine. Bien que ses populations soient encore dispersées aujourd'hui pour l'essentiel dans la région zurichoise, elles vont très certainement s'étendre.

Expansion et impacts

Expansion liée aux activités humaines

Etant donné la capacité de propagation très élevée du chèvrefeuille de Henry et les difficultés à le contrôler une fois installé, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (lisières à proximité des zones d'habitation, ripisylve, clairières et espaces forestiers perturbés, à basse altitude) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise l'expansion spontanée du chèvrefeuille de Henry par certaines de ses activités :

- **Liane ornementale** : Utilisée pour les murs végétalisés et plantée dans les parcs et les jardins, elle est très appréciée pour sa croissance rapide, ses belles fleurs, sa floraison tardive ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, compost de jardin mal maîtrisé ou dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature, pneus des véhicules et semelles de souliers remplis de terre infestée.

- **Réchauffement climatique** : Les frontières bioclimatiques de cette essence vont probablement être repoussées au nord et en altitude.

Impacts sur la biodiversité

Le chèvrefeuille de Henry, à l'image du chèvrefeuille du Japon son proche parent, produit de longues pousses qui recouvrent le sol ou grimpent le long des arbres formant un enchevêtrement dense de tiges sur les troncs et le feuillage. Ces populations empêchent la croissance d'espèces de sous-bois et le rajeunissement de la forêt. Le gibier peine à passer dans une population, la régénération des communautés animales de ces milieux, y compris les oiseaux est perturbée. Cela conduit à une simplification de la structure forestière et à une réduction de la diversité floristique.

Impacts sur la santé

Les baies du chèvrefeuille de Henry sont toxiques pour les humains.

Impacts sur l'économie

Les infrastructures peuvent subir des dommages coûteux.

- **Coûts supplémentaires** : Les espaces verts, notamment les parcs arborisés, génèrent des coûts supplémentaires d'exploitation et d'entretien à cause d'interventions plus complexes et l'élimination des déchets végétaux ;
- **Menaces sur le rajeunissement de la forêt** : En envahissant les éclaircies forestières, il engendre des coûts supplémentaires d'entretien des plantations et d'une régénération naturelle de la forêt ;
- **Exploitation agricole** : En envahissant les vergers, il compromet la récolte des fruits, exerce une concurrence pour l'eau et favorise la pullulation des souris qui s'abritent sous ses tiges.

Lutte

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

4

Mesures préventives

Il est important, surtout à proximité d'habitations, de contrôler les forêts sur la présence du chèvrefeuille d'Henry et d'agir très rapidement.

Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Il est primordial d'intervenir **avant la floraison** pour ne pas courir le risque de disperser des graines. **En hiver**, les feuilles persistantes du chèvrefeuille de Henry sont cependant **facilement repérables** parmi les plantes indigènes en dormance ce qui rend plus aisée une évaluation de la population et toutes interventions.

Jeunes lianes (base du tronc accessible) :

- **Eradiquer mécaniquement** : Arracher / dessoucher 2x/an, juillet et septembre, et/ou en hiver quand l'identification est plus facile. Il faut enlever un maximum de racines et de tiges car leur capacité de régénération à partir de fragments est élevée. Contrôler la même année pour arracher les éventuels rejets. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.

Jeunes lianes (base du tronc inaccessible) :

- **Eradiquer mécaniquement (combinaison de méthodes)** : Couper à la base les lianes qui grimpent sur les arbres (dès avril) et laisser sécher tels quels. Les tiges rampant au sol sont soulevées avec un râteau et fauchées. Contrôler la même année pour couper les éventuels plants oubliés et arracher les rejets. A répéter au minimum 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention. Après éclaircissage, l'accès est plus commode pour un arrachage / dessouchage complémentaire car cette méthode, à elle seule, ne suffit pas à éliminer la population ;
- **Lutte chimique** : Des dispositions légales réglementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).

- **Suivi** : Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de contrôler le site, voire éventuellement de végétaliser (semis, plants). Mettre en place une surveillance et, si besoin est, répéter les interventions.

Élimination des déchets végétaux

Évacuer les déchets verts (inflorescences, fruits, tiges, racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport, entreposage et élimination. Les éliminer de façon adéquate selon les possibilités à disposition et selon le matériel (uniquement dans des stations de compostage et de méthanisation, ou en incinération, JAMAIS sur le compost du jardin).

Annoncer les stations

L'expansion du chèvrefeuille de Henry et les dommages causés sont des informations essentielles qu'il est important de transmettre. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'Info Flora, le carnet en ligne

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>.

Plus d'information

Liens

- **Info Flora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**. <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Cercle exotique, CCE**, plate-forme des experts cantonaux en néobiota (groupes de travail, fiches sur la lutte, management, etc.) <https://www.kvu.ch/fr/groupes-de-travail?id=138>

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **Weber E.**, 2005. *Lonicera henryi* Hemsl. – a potential exotic forest weed in Switzerland. *Botanica Helvetica* 115: 77–81.